

Sociétés privées dans NaviPlan

Les fonctionnalités abordées dans ce guide de référence rapide sont disponibles pour les utilisateurs dont le module sur les Sociétés privées est activé. Voir la page **Modules** située sous **Gestion du plan** pour activer ce module.

La valeur d'une Société privée est calculée de cette façon :

- La valeur estimée des actifs de la compagnie (compte de placement, autres actifs et valeur de rachat des polices d'assurance-vie) moins la valeur estimée des passifs de la compagnie (prêts des actionnaires et estimé des passifs des impôts différés).
- Il peut y avoir d'autres actifs et d'autres passifs de la Société privée qui ne sont pas inclus dans cette estimation.

L'estimation des passifs des impôts différés est calculée en rapportant tous les gains en capital non imposés de la Société privée (à la fois réalisés et non réalisés) avec toutes les pertes en capital réalisées, mais inutilisées et en multipliant tout gain net par un taux estimé auquel ces gains en capital seraient taxés s'ils étaient réalisés à ce moment.

À des fins de planification, on suppose qu'il n'y a pas de futures pertes en capital non réalisées. La

valeur calculée de la Société privée est seulement une approximation qui ne tient pas compte des effets de toutes les questions fiscales tels que le IMRTD, le CRTG, CDC, la récupération de la déduction pour amortissement (DPA) et les crédits d'impôt remboursables. Le passif des impôts estimé est pour fins d'illustration seulement; il ne devrait pas être utilisé dans un but de planification fiscale.

NaviPlan fait les suppositions suivantes à propos des Sociétés privées:

- La société est une Société privée sous contrôle canadien (SPCC)
- Les impôts sont payables et payés à la fin de chaque année civile.
- La fin d'année d'imposition de la société est le 31 décembre.
- Les prêts aux actionnaires sont exempts d'intérêts
- "La partie des dividendes non imposables versée à partir du CDC qui excède la valeur projetée du CDC au moment de leur versement est traitée comme un dividende imposable."
- Lorsqu'un dividende non imposable est versé à partir du CDC, le formulaire de choix fiscal connexe est produit de manière opportune et les résolutions nécessaires sont prises par la société.
- Tous les dividendes imposables reçus par

l'actionnaire sont considérés comme des dividendes non admissibles.

- Toute participation dans une Société privée détenue par une autre Société privée représente un actionariat d'au moins 10 %.
- Aucun remboursement de dividende n'est reçu par la société payante de sorte que tous les dividendes réciproques sont reçus libres d'impôt aux fins de la planification. Les utilisateurs devraient consulter leurs conseillers fiscaux pour déterminer les répercussions fiscales réelles.

Ajouter des Sociétés privées à un plan

Pour ajouter une Société privée à un plan existant, suivez les directives ci-dessous :

1. Allez à l'onglet Sociétés privées (**Saisir les données financières** – catégorie **Avoir net**).
2. Cliquez sur Ajouter une Société privée.
3. Remplissez les champs **Description**, **Province de constitution**, **Province d'imposition** et **Fin d'exercice de l'entreprise**.
4. Sous l'onglet **Organisation du capital social**, cliquez sur **Ajouter une catégorie d'actions ordinaires** et/ou **Ajouter une catégorie d'actions privilégiées**, puis entrez l'information de l'actuariat commun ou privilégié.

Ajouter les données historiques à une Société privée

Utilisez l'onglet **Données historiques** pour ajouter les valeurs à la fin de l'année pour les comptes théoriques, ainsi que les renseignements reportés en lien avec la Société privée spécifique. Vous pouvez aussi simuler le montant dû au client (ou à quelqu'un d'autre) par la Société privée:

1. Allez au sous-onglet des **Données historiques**.
2. Entrez les valeurs dans les champs **IMRTD à la fin de l'année...**, **CRTG à la fin de l'année...**, **CDC à la fin de l'année...** et/ou le **Remboursement au titre de dividendes en...**, s'il y a lieu.
3. Saisissez les pertes en capital de l'année précédente dans le champ **Perte en capital reportée à la fin de l'année...**

Remarque : Sous **Détails sur la perte en capital reportée**, vous pouvez saisir les pertes en capital qui existaient avant la création de la Société privée.

4. Saisissez toute valeur non remboursée par la compagnie au client, au co-client ou à toute autre personne dans le champ approprié sous l'onglet **Prêts non remboursés des actionnaires à la Société privée**.

Ajouter des comptes de placement

1. Allez au sous-onglet **Comptes de placement**.
2. Donnez une **Description** au compte et saisissez la **Valeur marchande** et le **Prix de base**.
3. Saisissez le type d'actif dans le champ **Pondération des catégories d'actif**. Vous pouvez présélectionner une catégorie définie ou classer l'actif manuellement ; le **Taux de rendement** se remplit automatiquement.



4. Cliquez sur  pour outrepasser les taux de rendement et pour simuler un frais de compte pour le compte de placement.

Remarque : Pour ajouter un compte auxiliaire ayant une catégorie d'actif, un taux de rendement ou un frais de compte différent, cliquez sur **Ajouter** sous **Comptes auxiliaires**.

Ajouter des Biens immobiliers.

1. Allez au sous-onglet **Biens immobiliers**.
2. Cliquez sur le bouton **Ajouter un bien immobilier**.
3. Donnez une **Description** à l'actif et entrez une **Valeur marchande** et, s'il y a lieu, un **Revenu locatif**.



4. Cliquez sur  pour entrer, si désiré, le

Montant de l'achat, les **Dépenses de location**, le **Taux de croissance**, la **Dépréciation**, les **Informations de vente**, le **Taux de rendement** et des **Ajouts** à l'actif.

Remarque : Ces détails ne sont pas requis, mais permettent des stratégies supplémentaires qui peuvent être utilisées comme solutions pour la planification financière.

Ajouter les actifs d'une Société privée

Pour ajouter les actifs détenus par la Société privée, comme de l'immobilier, des biens locatifs ou commerciaux ou de l'équipement, suivez ces étapes.

1. Allez au sous-onglet **Autres actifs**.
2. Cliquez sur **Ajouter d'autres actifs**.
3. Donnez une **Description** à l'actif.
4. Entrez la **Valeur marchande** et le **Prix de base**.
5. Utilisez la **Croissance reportée** et l'**Écart-type** pour simuler le taux auquel l'actif croît et l'écart-type de cette croissance.

Ajouter des polices d'assurance-vie

Pour ajouter des polices d'assurance-vie auxquelles la Société privée fait des cotisations, suivez ces étapes :

1. Allez au sous-onglet **Assurance-vie**.
2. Cliquez sur **Ajouter une police** et sélectionner le type d'assurance approprié.
3. Sélectionnez le client assuré par la police, et établissez la prestation et une prime mensuelle.

Remarque : Cliquez sur  pour ouvrir la boîte de dialogue **Détails sur l'assurance-vie**. À partir d'ici, vous pouvez simuler d'une façon plus exacte les prestations, les primes et les valeurs futures de la police d'assurance-vie.

Entrer des transactions de la Société privée

À partir du sous-onglet des **Apports**, vous pouvez entrer des transactions entre des actionnaires et la Société privée telles que :

- Dividendes versés entre sociétés
- Achat d'actions
- Prêts des actionnaires

Entrer les renseignements sur la succession

Pour définir ce qu'il advient des actions de la Société privée dans l'éventualité de la mort d'un client, suivez ces étapes :

1. Allez au sous-onglet **Succession**.
2. Indiquez s'il faut vendre les actions ou transférer les actions à partir des menus **Options d'achat d'actions au premier décès** et **Options d'achat d'actions au deuxième décès**.
3. S'il y a lieu, sélectionnez l'option du **Gel successoral** pour restreindre le transfert des actifs.

Entrer les sorties d'une Société privée

À partir du sous-onglet **Retraits**, vous pouvez entrer les renseignements sur les sorties d'une Société privée, tels que :

- Distributions manuelles de dividendes
- Remboursement de prêts
- Rachat d'actions

Pour entrer les distributions manuelles de dividendes, suivez ces étapes :

1. Allez au sous-onglet **Retraits**.
2. Cliquez sur **Ajouter une distribution manuelle de dividendes**.
3. Choisissez si la distribution implique des actions ordinaires ou des actions privilégiées.
4. Choisissez si la distribution est imposable ou non imposable.
5. Entrez la **Périodicité** de la distribution.

6. Entrez la **Date de début** et la **Date de fin** des distributions.

Remarque : Le Compte de dividendes en capital de la Société privée doit avoir les fonds suffisants afin de payer une distribution de dividendes non imposable à tous les actionnaires.

Si les fonds suffisants ne sont pas disponibles dans le CDC, le dividende sera payé comme un dividende imposable du compte de placement de la Société privée.

Le montant du dividende non imposable est restreint au montant dans le CDC et ne doit pas réduire le CDC à une solde ou un montant négatif.

Foire aux questions

Comment les comptes d'une Société privée affectent l'imposition de mes clients?

Les Sociétés privées fournissent davantage d'options d'objectifs de financement, autres que les retraits typiques et non enregistrés. Toutefois, utiliser un compte de Société privée introduit un autre niveau de complexité, parce qu'il faut considérer les répercussions fiscales à la fois au niveau personnel et de l'entreprise.

Vous pouvez vouloir considérer l'utilisation de comptes à l'intérieur de la Société privée où des fonds peuvent être retirés sur franchise d'impôts,

tels que les soldes d'un Compte de dividendes en capital (CDC) et les prêts des actionnaires.

Comment les actions d'une Société privée affectent-elles les impôts sur les successions?

La propriété d'une Société privée personnelle au moment du décès crée un potentiel de double taxation en introduisant un second niveau d'impôt (d'entreprise). Ceci est particulièrement préoccupant si un individu meurt en possédant des actions d'une Société privée personnelle et que les héritiers sont plus susceptibles de vendre les actifs sous-jacents et de liquider la Société privée plutôt que de vendre les actions directement à un tiers après la mort.

Il est important d'être conscient de ce problème et d'incorporer une stratégie fiscale post-mortem au plan de succession afin de réduire ou d'éliminer cette double taxation dès que les actions d'une Société privée personnelle peuvent être détenues au moment du décès.

Quels comptes théoriques sont inclus dans NaviPlan pour les Sociétés privées?

Impôt en main remboursable au titre de dividendes : utilisé pour capturer le montant payable d'impôt remboursable.

Compte de revenu à taux général : utilisé pour capturer le revenu qui a été taxé au taux général d'imposition des sociétés et pour capturer les dividendes admissibles entre sociétés reçus par la Société privée. Dans la mesure où le CRTG est

disponible, une Société privée peut payer les dividendes admissibles.

Compte de dividendes en capital : utilisé pour capturer les montants non imposables reçus par la Société privée, tels que la part de 50% non imposable des gains en capital ou la prestation de décès de certaines polices d'assurance-vie. Ce capital est utilisé lors du paiement de dividendes non imposables.